



Des moyens pour les établissements et en même temps pour l'aide et les soins à domicile

Invitée dimanche sur BFMTV, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé qu'elle présentera son « plan de prise en charge de la dépendance » mercredi 30 mai.

D'après ses récentes déclarations, il s'agit, à travers ce plan, d'apporter des réponses à court terme aux problèmes aigus rencontrés par les établissements et d'ouvrir une concertation de moyen/long terme pour aboutir à un nouveau modèle d'accompagnement des personnes âgées. En creux, cela pourrait signifier **qu'aucune mesure immédiate ne serait prévue par le gouvernement, pour répondre au cri d'alarme lancé par les professionnels intervenant à domicile auprès de 2 millions de personnes.**

Les acteurs du domicile qui peinent à se faire entendre dans l'opinion publique, dénoncent aux côtés des établissements, **l'accompagnement insuffisant induit par les contraintes budgétaires, la dégradation des conditions de travail, le recul du pouvoir d'achat des salariés et l'accroissement du nombre de travailleurs pauvres** en établissement et à domicile.

Si la ministre se dit être consciente de l'enjeu qui attend notre société et en accord avec les constats alarmants dressés par le CCNE, ses propos restent évasifs quand il s'agit de décrire les moyens alloués pour « *ramener les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans la société, mieux accompagner à domicile* ».

L'AD-PA, UNA et Adessadomicile demandent que dans la perspective d'une meilleure inclusion de nos aînés dans la société, **les services qui œuvrent depuis des décennies dans ce sens en soutenant les personnes âgées à leur domicile et dans la cité, soient aussi entendus, sans délai.**

A défaut, les déserts médico-sociaux viendront rapidement compléter les déserts médicaux et accentueront encore la crise du système de santé, rendant impossible sa transformation, pourtant insufflée par les pouvoirs publics.

Contacts presse :

- Adessadomicile : David ZEISLER - d.zeisler@adessadomicile.org - 01 40 84 68 79
- AD-PA : Pascal CHAMPVERT - Romain GIZOLME - ad-pa@orange.fr - 01 55 12 17 29
- UNA : Manon DAFFARA – m.daffara@una.fr - 01 49 23 71 54